

L'AGGLOMERATION ADHERE AU DISPOSITIF « IMPULSION RELANCE NORMANDIE »

La Région Normandie et les EPCI normands lancent un nouveau dispositif pour soutenir l'économie régionale mise à mal par la crise du Covid-19. Le collectif normand se mobilise face à l'enjeu majeur.

Face à l'impact de la crise Covid-19 sur l'économie normande, le collectif normand rassemblant la Région et les EPCI a décidé de lancer un dispositif complémentaire au Fonds national de solidarité Etat-Régions (FNS). Baptisé « Impulsion Relance Normandie », ce nouveau dispositif permettra aux acteurs économiques locaux qui ne peuvent prétendre à une aide du FNS (TPE, commerçants, artisans et autres indépendants de 0 à 2 salariés) de bénéficier d'une subvention d'un montant de 1000 ou de 1500 euros, financée à hauteur de 40 % par la Région et de 60 % par les EPCI.

« Je me réjouis de la mise en place de ce dispositif additionnel qui apporte une réponse concrète et rapide à la situation des TPE artisans et commerçants qui souffrent » a précisé Jean-Louis VALENTIN, Président de l'agglomération du Cotentin.

L'agglomération du Cotentin qui a été associée à son élaboration participera activement à sa mise en œuvre. Aux côtés de Benoît Arrive V-P, en charge du Développement économique & de l'Emploi nous avons proposé lors du dernier Bureau communautaire (tenu en visio-conférence le 9 avril dernier) la mobilisation d'une enveloppe de 500.000 € pour ce fonds qui sera utilisé au bénéfice des entreprises du territoire. Celui-ci en a accepté le principe. Par ailleurs, nous soumettrons à l'Assemblée communautaire le dispositif retenu et les modalités de notre concours dès qu'elle pourra se réunir.

« S'il fallait aller encore plus loin pour répondre aux besoins des entreprises nous le ferons en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et bien sûr la Région avec l'aval du Conseil communautaire. Nous restons pleinement mobilisés pour soutenir le tissu économique du Cotentin » a souligné Jean-Louis VALENTIN.